

Résultats et références technico-économiques PRODUCTION DE POULES PONDEUSES EN GUADELOUPE Conjoncture 2017

LA FILIÈRE ŒUF EN GUADELOUPE

Tous les modes de production d'œufs de consommation (poules pondeuses en cages, code 3, au sol, code 2, en plein air, code 1, et bio, code 0) sont présents en Guadeloupe. La production la plus représentée est l'élevage au sol.

Bien qu'il n'existe pas d'organisation de producteurs, le nombre de producteurs possédant plus de 250 poules pondeuses peut être estimé à une vingtaine (Chambre d'agriculture, 2018).

Ces éleveurs indépendants assurent la commercialisation de leurs produits et ont recours à la Chambre d'agriculture pour le conseil et le suivi technique. N'étant pas membres d'une organisation de producteurs, ils ne peuvent bénéficier des aides POSEI de soutien à la production (hormis celles à l'importation d'animaux vivants pour les poussins d'un jour).



I. Le cheptel

Le cheptel de poules pondeuses chez les producteurs professionnalisés peut être estimé (d'après les consommations d'aliment) à environ 193 000 têtes sur le département en 2017.

Par ailleurs, le circuit dit informel (production familiale) est important : le cheptel correspondant représenterait environ 128 000 têtes en 2017, soit 40 % du cheptel total.



Estimation du cheptel de poules pondeuses

Année 2017	Producteurs locaux	Particuliers Circuit informel
Quantité Aliment poules pondeuses	7 750 tonnes	5 144 tonnes
Estimation quantité d'aliment par pondeuse pendant la durée de ponte	40 kg	40 kg
Estimation nombre de pondeuses	193 000	128 000

Sources : GMA & Réseau de Références en Élevage.

II. Le marché

La production locale subit d'importantes variations d'une année à l'autre. Au cours des années 2000, la filière a connu des années difficiles, avec la cessation d'activité, sur fond de crise sanitaire, d'ateliers importants, laissant ainsi la porte ouverte aux importations massives d'œufs réfrigérés venant de France hexagonale.



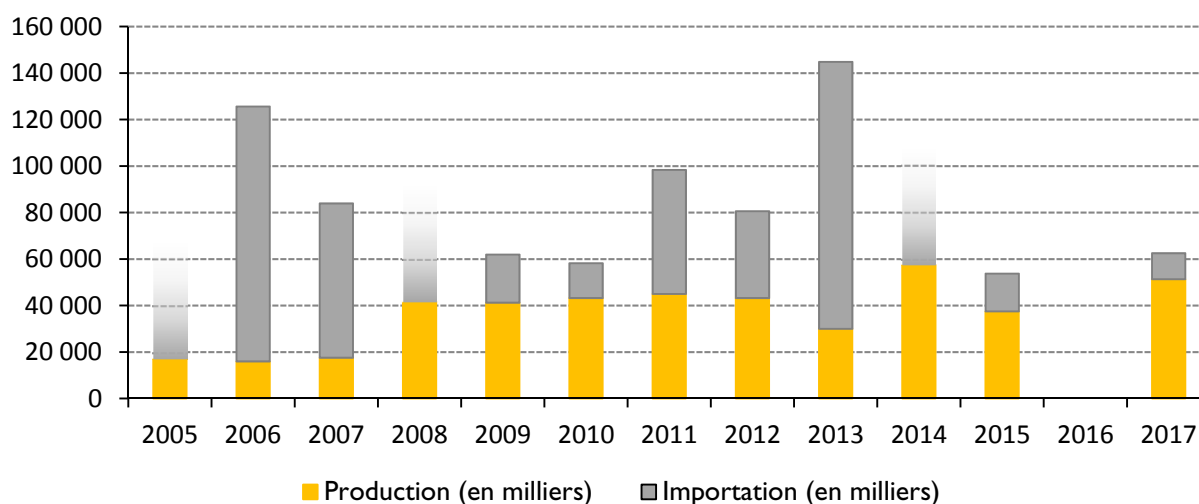
Le marché de l'œuf local est depuis lors fortement perturbé à chaque vague d'importation, alors que cette production est en capacité de couvrir une part importante de la consommation (cf. graphique ci-dessous). Les œufs importés sont vendus en moyenne 5 € le plateau de 30 soit 2 € la douzaine, contre 4 € la douzaine d'œufs locaux (DAAF, dans les Mercuriales GMS et marchés de Guadeloupe, mai 2018).

Face à cette concurrence et aux méventes qu'elle entraîne, les éleveurs guadeloupéens ont tendance à diminuer leur production, à repousser la mise en place d'une nouvelle bande de pondeuses lorsque le contexte n'est pas favorable, et dans le pire des cas à jeter leurs œufs.

En 2017, la situation des producteurs s'est sensiblement améliorée, du fait d'un déficit de production en Europe (crise du Fipronil) qui a entraîné un fort ralentissement des exports sur les marchés de dégagement. La production locale a ainsi couvert 80% de la consommation en 2017.



Production et importations d'œufs coquille de 2005 à 2017 (en milliers d'œufs) *



Source : Statistique Agricole Annuelle, Douanes, GMA, Iguavie, Estimations Réseau de Références Élevage. * Les éventuelles importations d'ovo produits ne sont pas prises en compte car elles ne rentrent pas en concurrence frontale avec les œufs produits localement. Certaines données, paraissant aberrantes n'ont pas été prise en compte (importations 2005, 2008, 2014, 2016, production 2016). Ces données sont de manière générale à considérer avec précaution, au vu de leur très forte variabilité.

LE RÉSEAU DE RÉFÉRENCES PONDEUSES EN GUADELOUPE

Les instituts techniques nationaux IDELE, IFIP et ITAVI coordonnent un programme d'élaboration de références technico-économiques basées sur le suivi d'exploitations des différentes filières animales dans les départements d'Outre-mer.

Ce programme, financé par le POSEI France, vise à caractériser les systèmes d'élevage et produire des références technico-économiques les concernant. Plus de 160 exploitations sont suivies dans les 5 départements d'outre-mer.

Depuis 2007, le Réseau de Références Guadeloupe pour la production poules pondeuses est constitué de 5 à 6 ateliers indépendants de production d'œufs, dont le suivi et le conseil technico-économiques sont assurés par un technicien de la chambre d'agriculture.



I. Résultats techniques des exploitations

Les données présentées ci-dessous compilent les résultats des bandes terminées entre 2007 et 2017 dans les ateliers de production en suivi dans le Réseau de Références de Guadeloupe.

Les surfaces grisées correspondent à la distribution des résultats en matérialisant les minimum et maximum, le point bleu représente le résultat moyen de toutes les bandes et les tirets verts la performance objectif.

■ Distribution —●— Moyenne — — Valeur cible

Il reste globalement ardu d'évaluer le niveau de performances techniques d'exploitations dans des conditions de production rendues aléatoires par les importations d'œufs. La forte variabilité des résultats observés, entre performances médiocres et performances proches de l'objectif, y trouve aussi son explication, avec des fonctionnements d'atelier dégradés en période de mévente.

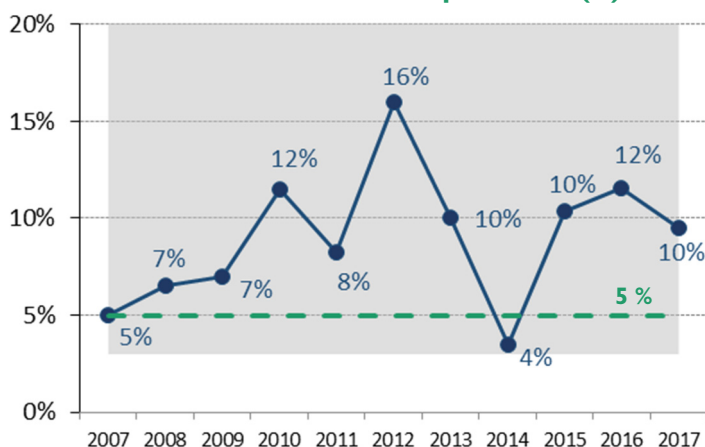
LE STADE POULETTE

La réussite du stade poulette est de première importance pour préparer la phase de ponte. Il est important d'obtenir des animaux à un poids cible d'environ 1,450 kg.

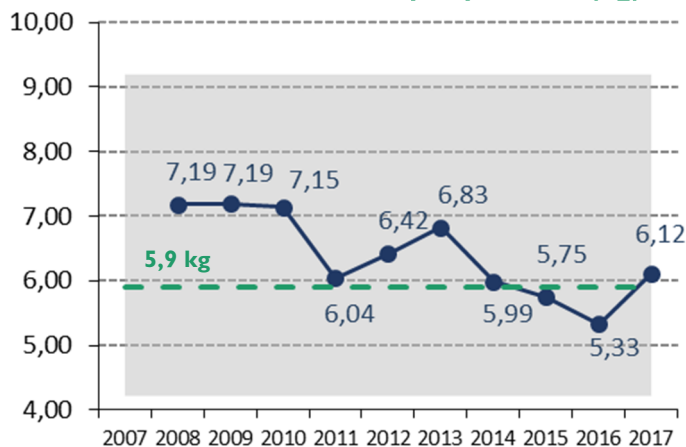
Des animaux trop légers entreraient plus tardivement et difficilement en ponte et des animaux trop lourds seront moins productifs et plus consommateurs d'aliment.



Taux de mortalité des poulettes (%)



Aliment consommé par poulette (kg)



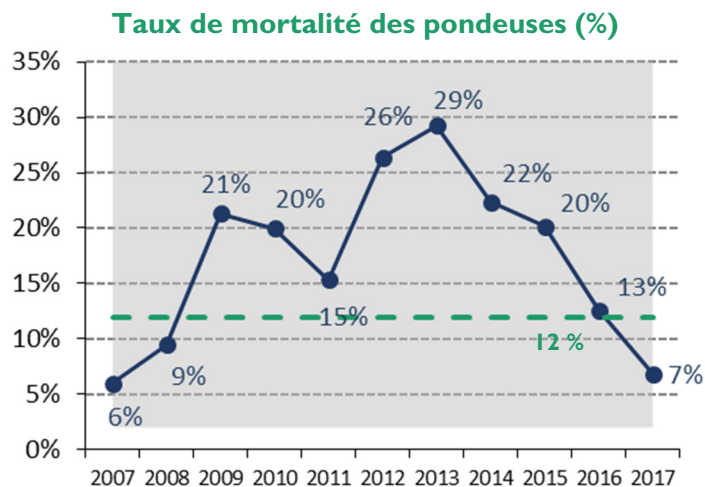
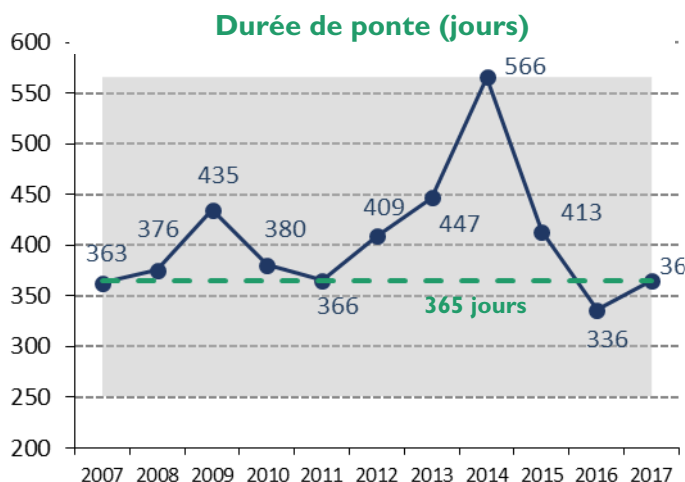
- ✓ **Certains lots subissent de fortes mortalités.** En moyenne la mortalité au stade poulette est de 10% ce qui reste relativement éloigné de l'objectif cible (5%) qui est néanmoins atteint pour certaines bandes. Les fortes mortalités sont dues à des accidents (passage de chiens, rats-laveurs, mauvaises conditions de transport des poussins...) et/ou à un environnement météorologique (période de fortes chaleurs ou période cyclonique).
- ✓ **La quantité d'aliment distribuée par poulette est proche de la quantité préconisée** (c'est-à-dire 6 kg par poulette) mais il arrive que des animaux soient trop rationnés, ce qui pénalisera l'entrée en ponte. L'hétérogénéité de la distribution peut s'expliquer aussi par les non-enregistrements de données au quotidien.

Il faut noter qu'une mauvaise préparation des poulettes conduits à des animaux plus faibles (plus légers), et donc à des lots hétérogènes à l'entrée en ponte. Lorsque les protocoles de vermifugation ne sont pas respectés les animaux sont parasités et donc plus fragiles.

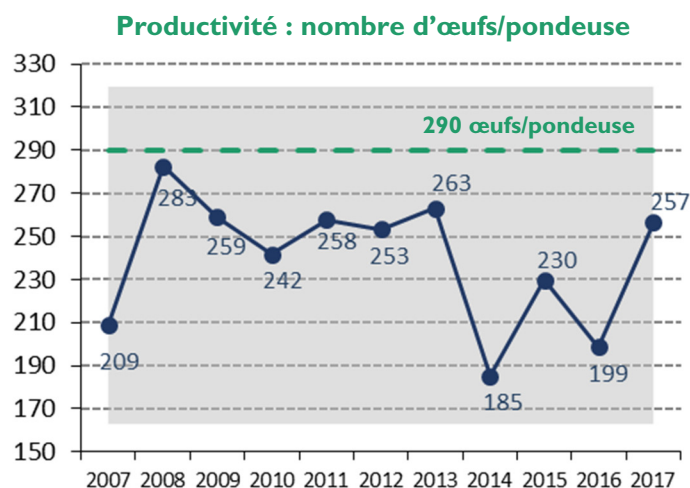
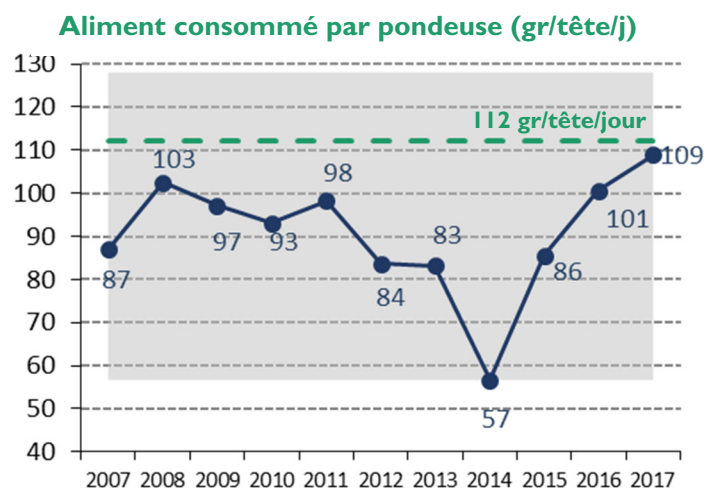




LE STADE POULES PONDEUSES



- ✓ Dans de nombreux cas, la **durée de ponte est trop longue** (395 jours en moyenne, avec dans certains cas des durées supérieures à 450 jours) par rapport à la durée recommandée (365 jours). Cela est lié au fait que les éleveurs ont tendance à conserver des poules faiblement productives plutôt que de renouveler leur cheptel, ce qui ne correspond pas à l'optimum économique. Il convient de noter que cela est en train d'évoluer et que ces durées de ponte ont tendance à se raccourcir.
- ✓ La **mortalité relativement élevée** s'explique en partie par des durées de ponte prolongées, et parfois par une mauvaise préparation des animaux au stade poulette (trop lourds, trop légers ou parasités). Elle peut aussi être liée, comme au stade poulette, à des accidents liés à des prédateurs de passage ou à des épisodes climatiques.



- ✓ **Alimentation.** La quantité d'aliment distribuée par poule et par jour est faible, de l'ordre de 90 grammes contre une recommandation de 112 g/poule/jour). A l'échelle d'une bande de 365 jours, la quantité totale d'aliment distribuée par poule devrait être de 38 kg. Dans les faits celle-ci est plus souvent autour de 35 kg/poule.

Cette situation peut s'expliquer par une volonté de l'éleveur de réaliser des économies sur le poste aliment, ainsi que, pour certaines bandes, par des périodes de rationnement lorsque le contexte de production n'est pas favorable (import d'œufs réfrigérés).

- ✓ **Productivité.** Les phases (ponctuelles ou prolongées) de sous-alimentation des pondeuses ont un impact très négatif sur leur productivité: seulement 217 œufs pondus par poule malgré des durées de ponte relativement longues (optimum de 290 œufs par poule en 365 jours de ponte).

II. Résultats technico-économiques avec 2 niveaux de fonctionnement

DOMAINE DE VALIDITÉ

Malgré le profil relativement hétérogène des élevages en suivi, le Réseau de Références Guadeloupe Poules Pondeuses se donne l'objectif de décrire et de simuler deux niveaux de fonctionnement et de résultats technico-économiques en rythme de croisière :

- **l'Exploitation Standard** dont les résultats sont illustratifs de ceux communément observés dans les ateliers en suivi ;
- **le Cas-Type Objectif** avec un meilleur niveau de fonctionnement et d'efficacité, qui formalise des références d'objectifs de niveau accessible dans le contexte local.



L'Exploitation Standard et le Cas Type Objectif décrivent le fonctionnement de deux ateliers identiques en termes structurels. La différence entre ces deux modèles porte sur le niveau de performances techniques.

Profil général	
Éleveur indépendant	Assure lui-même ses approvisionnements et la commercialisation de ses produits
Main d'œuvre	1 UMO familiale – 0 UMO salariée
Atelier en rythme de croisière	Bâtiments en cours d'amortissement afin de rendre compte du nécessaire renouvellement de l'outil de production

Moyens de production	
Nbre de bâtiments	De 1 à 3
Caractéristiques du bâtiment	✓ 300m². Sol bétonné. Ventilation statique ✓ Cout estimé (auto construction) : 120 000 €. ✓ Investissement considéré subventionné à 30 % (stratégie de défiscalisation). Un soutien POSEI pour bâtiments d'élevage (65 % du coût total) existe mais cette subvention n'est pas sollicitée par les éleveurs, notamment du fait des délais et des complexités d'instruction.
Matériel	✓ Pipettes et perchoirs ✓ Chaines d'alimentation (électrique ou distribution manuelle) ✓ 1 pondeur central (ramassage manuelle ou bande à œufs électrique) ✓ Plateforme de tri au pignon ✓ Radiants au gaz A noter que tous les bâtiments ne sont pas reliés au réseau électrique et/ou d'adduction d'eau, ce qui empêche alors l'utilisation d'équipements modernes.

La conduite	
Souche	Brune classique
Densité	10,4 poules / m ² (10 commandées / m ² + 2 à 4% gratuits) = 3 120 poules / 300m ²
Rotation	✓ Dans la plupart des cas les poulettes et les pondeuses sont élevées dans les mêmes bâtiments, contrairement à ce qui est fait en France hexagonale. ✓ [Élevage poulette : 18 semaines] + [élevage pondeuse : 52 semaines] + [réforme : 6 semaines] + [vide sanitaire : 3 semaines] = cycle de production de 79 semaines ✓ Certains éleveurs optimisent la durée du cycle en élevant les poulettes dans un autre bâtiment afin de limiter (ou supprimer) la période de non production d'œufs. Attention alors à garantir de bonnes conditions sanitaires si les bâtiments sont proches.
Réforme	Vente directe des poules en vif (sur une durée de 6 semaines)

Atouts	Contraintes
✓ Atelier potentiellement complémentaire (d'autres activités agricoles ou professionnelles) peu consommateur de foncier ✓ Relativement peu gourmand en main d'œuvre (hors commercialisation des œufs)	✓ Atelier sensible aux variations de coût des intrants et à la concurrence d'œufs d'importation ✓ Atelier très technique notamment la partie « poulette » ✓ Investissements freinés par les risques d'importation d'œufs métropolitains (et leurs conséquences en terme de marché)

PERFORMANCES TECHNIQUES

	Performances techniques	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard
Poulettes	Nombre total de poulettes mises en place (3000 + 4 % gratuits)	3 120	3 120
	Densité (têtes/m²)	10,4	10,4
	Durée d'élevage (jours)	126	126
	Mortalité (%)	5%	7%
	Aliment consommé (kg / poulette entrée)	5,9	6,0
	Eau abreuvement (L / poulette entrée)	24,8	26,0
Pondeuses	Durée de ponte (jours)	52	52
	Mortalité en production sur un an (%)	12%	18%
	Aliment consommé (g / jour / poule départ)	112	115
	œufs pondus (nbre / poule / an)	290	265
	Taux de ponte (%)	80%	73%
	Part des œufs commercialisables (%)	93%	90%

Les principales marges de progrès technique entre Exploitation Standard et Cas-Type Objectif concernent :

- la gestion de l'alimentation (adaptée au besoin)
- la réduction de la mortalité (préparation des poulettes et conditions d'ambiance)
- du taux d'œufs commercialisables (assurer un ramassage régulier pour limiter les œufs sales, fêlés ou cassés)
- du cycle de rotation (éviter les bandes trop longues).

PERFORMANCES ÉCONOMIQUES

Conjoncture 2017	Prix
Aliment	480 € / tonne aliment poulette 473 € / tonne aliment pondeuse
Poussin	1,30 € / tête (0,48 € d'aide pour import d'animaux vivants à déduire)
Vente œuf	0,166 € / œuf
Vente poule de réforme	1,5 € / poule



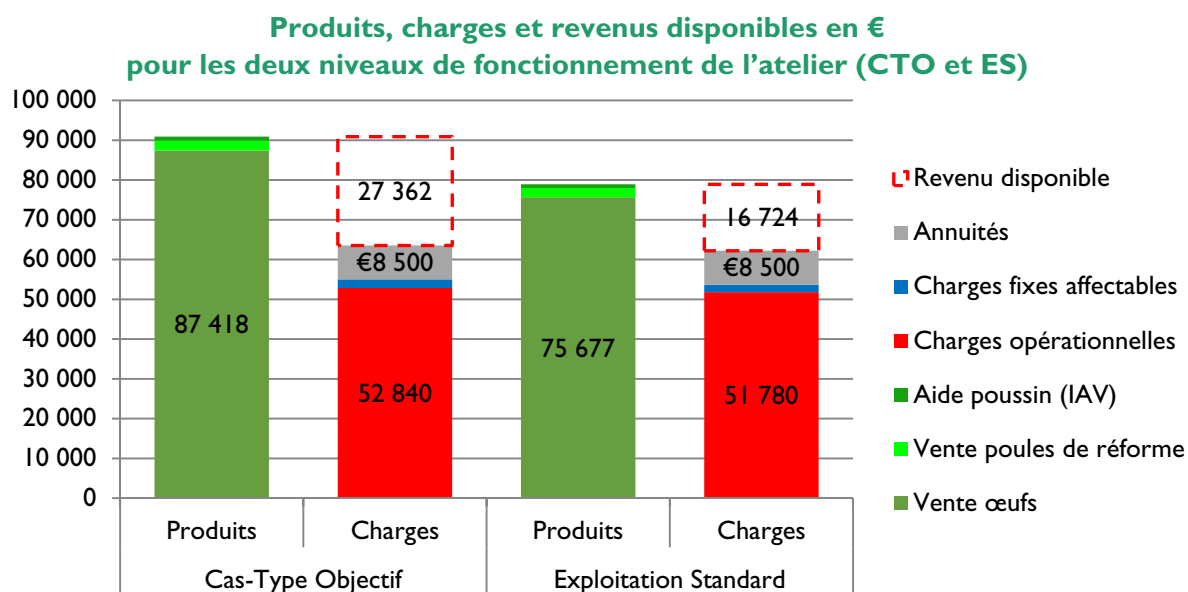
APPROCHE REVENU

Le principal produit est la vente d'œufs, les subventions (aide à l'importation de poussins) et la vente des poules de réforme sont des sources de produit presque négligeables. Les charges liées au conditionnement des œufs ne sont pas intégrées.

Avec un nombre de poules identiques au démarrage, l'atelier Cas Type Objectif améliore ses produits grâce à une bonne gestion technique assurant une bonne productivité des poules. Entre CTO et ES, les niveaux de charges sont identiques (charges de structure) ou presque (niveau de charges variables légèrement plus élevé dans le cas du CTO du fait d'une distribution d'aliment plus importante car adaptée aux besoins des poules).

€/an	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard
Vente œufs	87 418 €	75 677 €
Vente poules de réforme	2 526 €	2 304 €
Aide poussins	950 €	950 €
Produit brut	90 894 €	78 932 €
Charges opérationnelles	52 840 €	51 780 €
Marge Brute	31 935 €	21 855 €
Charges fixes affectables	2 192 €	1 928 €
EBE	35 862 €	25 224 €
EBE / PB (%)	39 %	32 %
Annuités	8 500 €	8 500 €
Revenu disponible / UMO	27 362 €	16 724 €
Equivalent SMIC net	2,0	1,2

Au final, l'atelier avec un niveau de fonctionnement du Cas-Type Objectif permet de dégager un revenu disponible d'environ 20 000 € net par an (soit 1,5 Smic net), contre un revenu disponible limité à 11 000 € par an (0,8 Smic net) pour une Exploitation Standard.



Dans les deux situations, ces simulations représentent un atelier où les poulettes et les pondeuses sont élevées dans le même bâtiment, ce qui implique une période de non-production pendant la phase de croissance des poulettes (+ vide sanitaire) dans ce bâtiment. Les performances économiques pourraient être améliorées avec une poussinière annexe permettant de fournir des animaux de 18 semaines prêts à pondre, ce qui diminuerait d'autant cette période de non-production.

APPROCHE COÛT DE PRODUCTION

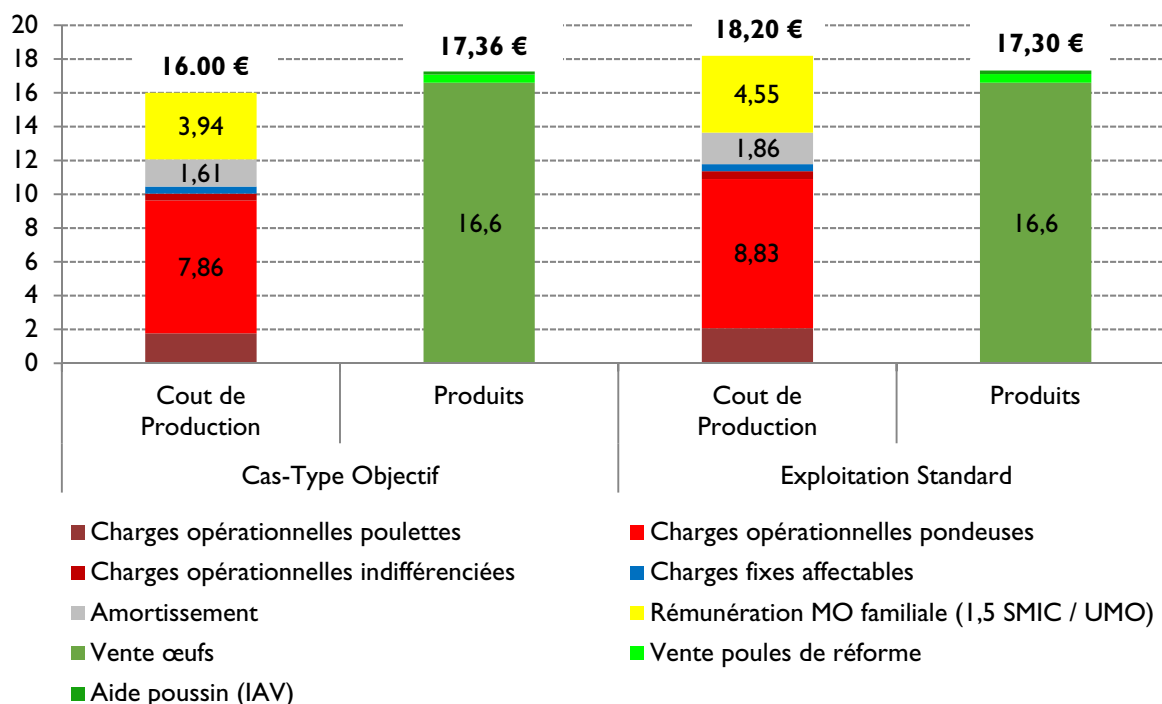
En termes de coût de production, la différence de performance avec le Cas-Type Objectif se fait essentiellement sur la productivité : la meilleure gestion technique du cheptel dans le cas du CTO permet de maximiser la production d'œufs, de diluer les charges et donc de baisser le coût de production.

Coût de production pour 100 œufs commercialisables*	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard
Charges opérationnelles poulettes	1,76 €	2,07 €
Charges opérationnelles pondeuses	7,86 €	8,83 €
Charges opérationnelles indifférenciées (nettoyage & désinfection, litière,...)	0,41 €	0,46 €
Charges fixes affectables (entretien / réparations, frais de gestion,...)	0,42 €	0,42 €
Amortissement	1,61 €	1,86 €
Rémunération M.O. exploitant	3,94 €	4,55 €
Coût de production €/100 œufs commercialisables*	16,00 €	18,19 €

*Oeufs commercialisables : par opposition aux œufs sales, fêlés ou cassés. Les œufs commercialisables représentent 90% des œufs pondus en Exploitation Standard et 93% des œufs pondus en Cas Type Objectif

L'approche coût de production fixe un niveau de rémunération objectif pour la main d'œuvre exploitant (1,5 SMIC) et de la considère comme une charge. Dans la situation du Cas Type Objectif, les produits (17,3 € pour 100 œufs) permettent de couvrir l'ensemble des charges (16,0 €). L'exploitant peut donc se rémunérer à ce niveau objectif et provisionner. Ce n'est pas le cas pour l'Exploitation Standard (la production de 100 œufs coûte 18,2 € avec ce niveau de rémunération mais ne permet de dégager que 17,3 € de produits). L'exploitant n'est pas rémunéré au niveau de 1.5 SMIC.

Coût de production et produit (€ par 100 œuf commercialisables)



RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ELEVAGE POSEI FRANCE - GUADELOUPE

Ont contribué à ces travaux et à cette publication : Léticia LIMEA ITAVI/IFIP Antilles-Guyane limea@itavi.asso.fr

Raymond GADET CA Guadeloupe gadet.r@guadeloupe.chambagri.fr, Romaric CHENUT ITAVI chenut@itavi.asso.fr et Arnault VILLARET Idéle

Les Réseaux de Références sont un dispositif partenarial visant à produire des références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des départements d'outre-mer. Ils associent des éleveurs, ingénieurs et des techniciens des Chambres d'Agriculture et des groupements de producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'appui et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI. Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministère de l'Agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France

Décembre 2018